



L'Association des
femmes autochtones
du Canada

Native Women's
Association of Canada

**HONORER NOTRE PASSÉ,
FAÇONNER NOTRE AVENIR**

Vote

VOTING GUIDE

**L'appareil gouvernemental
& Pourquoi voter est
important**



Introduction

Au Canada, l'appareil gouvernemental est complexe et il peut être difficile pour ceux qui cherchent à participer aux processus démocratiques de s'y retrouver. En raison de cette complexité, l'AFAC a élaboré un résumé des principales fonctions du système politique canadien. Nous avons besoin d'un gouvernement qui apportera des changements significatifs et concrets pour soutenir la réussite, la santé et la sécurité des femmes, des filles, des personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBTDIG+) autochtones.



“
Au Canada, la Couronne, représentée par le gouverneur général, est officiellement reconnue comme ayant un pouvoir exécutif et agit sur les conseils du premier ministre et du Cabinet.

L'essentiel

Essentiellement, le Canada est une **monarchie constitutionnelle** et une **démocratie parlementaire représentative**, où le

gouvernement agit au nom de la Couronne, mais tire son pouvoir du peuple canadien. La Constitution canadienne définit la nature et les fonctions du gouvernement, ainsi que la répartition officielle des pouvoirs. À un haut niveau, le système politique canadien est divisé en trois branches :

LE POUVOIR EXÉCUTIF

- L'organe décisionnel du gouvernement.
- Ce pouvoir comprend la Couronne, le premier ministre et le Cabinet.
- Le premier ministre et le Cabinet sont responsables de rendre des comptes au Parlement.

LE POUVOIR LÉGISLATIF

- Le Parlement est l'Assemblée législative fédérale du Canada et comprend la Chambre des communes et le Sénat.
- Les députés proposent, examinent et adoptent des projets de loi, qui deviennent ensuite des lois.
- La Chambre des communes est composée d'élus qui représentent différentes circonscriptions.
- Le Sénat est composé de représentants nommés qui représentent les provinces et les territoires.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

- Ce pouvoir est indépendant des pouvoirs exécutif et législatif.
- Il est constitué d'un système de tribunaux chargés d'examiner et d'appliquer les lois.
- Ce pouvoir comprend :
 - La Cour suprême
 - La Cour fédérale
 - La Cour d'appel fédérale

1 [Le Parlement du Canada. \(2017\). « Système parlementaire canadien ». Parlement du Canada : https://www.noscommunes.ca/procedure/notre-procedure/parliamentaryframework/c_g_parliamentaryframework-f.html](https://www.noscommunes.ca/procedure/notre-procedure/parliamentaryframework/c_g_parliamentaryframework-f.html)



De plus, le système de gouvernement du Canada se caractérise également par la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. En vertu de la Constitution canadienne, chacun a des pouvoirs exclusifs sur ce qui suit :

FÉDÉRAL

- Services bancaires
- Citoyenneté
- Droit pénal
- Monnaie et pièces de monnaie
- Défense
- Indiens et terres réservées aux Indiens²
- Services postaux
- Réglementation des échanges et du commerce

PROVINCIAL ET TERRITORIAL

- Gestion et vente des terres publiques
- Système de santé
- Municipalités
- Entreprises et travaux locaux
- Propriété et droits civils
- Administration de la justice

En tant que créatures des provinces et des territoires, les municipalités gèrent les parcs publics, les bibliothèques, les services sociaux, la police locale et les services d'incendie, l'enlèvement des ordures et les transports publics.

2 « **Indiens** » est un terme juridique utilisé pour désigner les membres des Premières Nations qui ont droit à l'inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens*.



CE GUIDE

propose des instructions de vote étape par étape, ainsi que des solutions concrètes à certains obstacles courants.

UTILISEZ VOTRE VOIX À L'OCCASION DE CETTE ÉLECTION AFIN DE LUTTER POUR LE CHANGEMENT QUE LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES RÉCLAMENT DEPUIS BEAUCOUP TROP LONGTEMPS.



Le processus électoral

Au Canada, le processus électoral est au cœur du système politique et assure la représentation des Canadiens dans le processus démocratique. Pour voter au Canada, les personnes doivent répondre aux critères suivants :

- Être citoyen canadien;
- Avoir au moins 18 ans le jour de l'élection;
- Pouvoir prouver votre identité et votre adresse.

Les élections ont lieu tous les quatre ans, le troisième lundi d'octobre de la quatrième année suivant les élections générales précédentes. Cependant, des élections pourraient être déclenchées plus tôt.

Lors d'une élection, les électeurs ont l'occasion d'élire le candidat de leur choix pour représenter leur circonscription au Parlement. Le Canada utilise ce que l'on appelle un « scrutin uninominal majoritaire à un tour », plus communément appelé « scrutin uninominal à un tour ». Selon ce système, un candidat gagne un siège à la Chambre des communes en obtenant le plus grand nombre de voix de tous les candidats de sa circonscription.

Au Canada, les partis politiques jouent un rôle essentiel dans le processus électoral. Les partis politiques rassemblent souvent un groupe de personnes qui adhèrent à une approche particulière de la gouvernance et qui poursuivent des objectifs communs. Les principaux partis politiques du Canada sont :

- Le Parti libéral du Canada;
- Le Parti conservateur du Canada;
- Le Nouveau Parti démocratique;
- Le Bloc Québécois.

MAJORITÉ

Formée par un parti qui a obtenu plus de 170 sièges à la Chambre des communes. Ces gouvernements sont connus pour :

- Stabilité
- Terminer un mandat de quatre ans
- Atteindre les objectifs électoraux.
- Adoption aisée des lois

MINORITÉ

Formée par un parti qui a obtenu moins de 170 sièges à la Chambre des communes, mais qui a obtenu le plus grand nombre de sièges lors des élections. Ces gouvernements sont connus pour :

- Moins de stabilité
- L'inefficacité
- Peu susceptibles de terminer leur mandat de quatre ans.
- Compromis avec les autres partis.

COALITION

Formée lorsque deux ou plusieurs partis politiques ayant le plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes acceptent de gouverner ensemble.

Les coalitions sont extrêmement rares au Canada et ne peuvent être formées qu'après l'élection d'un gouvernement minoritaire.



Après les élections, la Couronne demandera au parti qui aura le plus de sièges de former le gouvernement. Selon le nombre de sièges remportés par le parti au pouvoir, le parti gagnant formera une majorité, une minorité ou une coalition à la Chambre des communes.

De plus, le parti qui a le deuxième plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes devient l'opposition officielle. L'opposition officielle tient le gouvernement responsable de ses actes, veille à ce que toutes les voix élues soient entendues dans les débats et présente des projets de loi.

Pourquoi voter est-il important?

En comprenant les principes de base de l'appareil gouvernemental, nous pouvons prendre des décisions éclairées sur la manière dont le pays sera dirigé et sur les personnes qui le dirigeront. Dans une démocratie représentative, chaque vote a le même pouvoir et la même influence pour décider qui formera le gouvernement et siégera au parlement. Lors d'une élection fédérale, les Canadiens ont la possibilité d'élire le/la candidat(e) qui, selon eux, représentera le mieux leur circonscription. Si ce ou cette candidat(e) appartient au parti politique qui a remporté le plus grand nombre de sièges au Parlement, son vote contribuera à soutenir la formation d'un nouveau gouvernement. Dans une circonscription très disputée, votre vote pourrait en fin de compte contribuer à décider de l'avenir du Canada.

Les élections fédérales représentent une occasion importante d'apporter des changements significatifs qui appuient le succès, la santé et la sécurité des personnes FFPBTDIG+ autochtones partout au Canada. Cependant, pour obtenir des changements, les FFPBTDIG+ autochtones

doivent utiliser leur voix et voter pour le changement. En d'autres termes, le vote est le moyen le plus élémentaire de se faire entendre.

Au Canada, les personnes FFPBTDIG+ autochtones restent largement sous-représentées dans les taux de participation électorale, bien qu'elles constituent l'une des populations dont la croissance est la plus rapide. En votant, les personnes FFPBTDIG+ autochtones peuvent attirer l'attention sur leurs priorités les plus urgentes et façonner la société de manière à ce qu'elle reflète l'avenir qu'elles souhaitent voir se réaliser. Lorsque les gouvernements voient des individus et des groupes se mobiliser, ils sont obligés d'écouter, de répondre et de représenter les points de vue de la communauté.

Votre vote est une façon d'exprimer votre opinion et de guider l'avenir du pays. Alors, pourquoi ne pas **faire entendre votre voix** lors de cette élection?

À première vue, « **Pourquoi faudrait-il que je vote?** » est une question à laquelle il est difficile de répondre; les élections sont rarement décidées par un seul vote.

Alors, considérez plutôt cette question : « **Pourquoi devrions-nous voter?** »

